



**MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**JUIN 2020**

**Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil tenue le 1 juin 2020, par  
vidéoconférence à 19h00**

**Présents à cette vidéoconférence sont:**

**La mairesse Colleen Lariviere, par vidéoconférence**

**Conseillers:**

**Joe Bélanger, par vidéoconférence**

**Emile Morin par vidéoconférence**

**Denis Dubeau par vidéoconférence**

**Donny Graveline par vidéoconférence**

**John Stitt par vidéoconférence**

**Le conseiller Terry Racine a motivé son absence**

**Également présent à la séance, par vidéoconférence : Directrice générale  
et secrétaire-trésorière, Julie Bertrand**

**OUVERTURE DE LA RÉUNION**

**Le Conseil de la Municipalité de Litchfield siège en séance ordinaire ce 13  
avril 2020 par vidéoconférence**

**2020-06-97**

**CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré  
l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une  
période initiale de dix jours;**

**CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge  
cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril  
2020;**

**CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la Ministre de la Santé et des  
Services Sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui  
autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par  
tout moyen de communication;**

**CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de  
la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux dont  
la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil  
et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre  
part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence et qu'un  
enregistrement audio de cette réunion soit affiché sur le site Web de la  
municipalité;**

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joe Belanger et résolu :**

**QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et  
que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y  
participer par vidéoconférence**

**Adopté**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Il est à noter qu'il n'y a pas de visiteurs puisque cette réunion du conseil  
se tient sans présence publique.**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2020-06-98**

**Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre  
du jour du 1er juin 2020.**

**Adopté**



MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD  
PROVINCE DE QUÉBEC

JUIN 2020

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2020-06-99 Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 mai 2020.  
Adopté

URBANISME

APPROBATION DES PLANS DE LOTISSEMENT DE 3303374 NOVA SCOTIA INC. POUR LE LOT #6350 437

2020-06-100 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'approuver les plans de lotissement présentés par Jacques Berube à partir de son procès-verbal 8003 du 2 avril 2020 au nom de 3303374 Nova Scotia Inc.  
Adopté

CHEMINS

AUTORISATION D'ACHAT DE 2 PONCEAUX POUR LES ENTRÉES PRIVÉES DU JARDIN ÉDUCATIF

2020-06-101101 Il est proposé par Joe Bélanger et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de ponceaux de 2 x 40 pieds. Cette dépense d'environ 1800 \$ est autorisée à partir du poste budgétaire « ponceaux » du budget provisoire de 2020.  
Adopté

ÉQUIPEMENT

AUTHENTIFICATION DES COÛTS DE RÉPARATIONS DU CAMION INTERNATIONAL 2010

2020-06-102 Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'authentifier les dépenses d'environ 4000 \$ pour les réparations du camion International 2010. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire « entretien des équipements » du budget provisoire 2020.  
Adopté

AUTHENTIFICATION DES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES POUR LA RÉPARATION À LA PELLE RÉTROCAVEUSE JCB

2020-06-103 Attendu que, le 4 mai, le conseil a approuvé une dépense de 7 500 \$ plus taxes pour les réparations de la pelle rétrocaveuse JCB;  
Attendu que le coût final, y compris la main-d'œuvre et les frais de transport, était de 12 480,73 \$ plus taxes:  
Par conséquent,  
Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'approuver le montant supplémentaire de 4980,73 \$. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire « entretien des véhicules » du budget provisoire 2020.  
Adopté

FINANCES

PAIEMENT DES COMPTES

2020-06-104 Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant cette réunion.  
Adopté



MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD  
PROVINCE DE QUÉBEC

JUIN 2020

Factures mensuelles

Factures payées avant la réunion: 48 286,28 \$

Factures à payer : 25 745,46 \$

Montant total des factures : 74 031,74 \$

Certificat de disponibilité

JE, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé factures totalisant 74 031,74 \$ pour le mois de juin 2020.

Signé: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

RESSOURCES HUMAINES

EMPLOIS D'ÉTÉ – SUBVENTION

2020-06-105

Attendu que la municipalité a reçu une subvention pour l'emploi d'été du gouvernement fédéral pour 2020;

Attendu que la procédure normale consisterait à afficher le poste ;

Attendu qu'en cette période de pandémie de la Covid-19, la formation pour l'étudiant est plus difficile et pourrait entraîner des risques supplémentaires pour la santé;

Par conséquent,

Il est proposé par John Stitt et résolu à l'unanimité d'embaucher, Jared Lance, un étudiant d'été déjà embaucher auparavant et qui possède présentement l'expérience pertinente et les compétences requises, évitant ainsi tout risque supplémentaire pour la santé de l'étudiant et le personnel existant liés au besoin de formation.

Adopté

DIVERS

FRAIS D'ADMINISTRATION POUR LES SERVICES FOURNIS PAR LA MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY À CERTAINS CONTRIBUABLES DE LITCHFIELD

2020-06-106

Attendu que la municipalité de Litchfield a résolu le 4 mars 2020 d'envoyer une résolution à la municipalité de Campbell's Bay pour lui demander de réduire de 15 % à 3 % les frais d'administration facturés à certains contribuables de Litchfield qui reçoivent des services de la municipalité de Campbell's Bay;

Attendu que la municipalité de Campbell's Bay, a répondu par lettre indiquant que les frais resteront à 15%;

Attendu que le conseil voudrait demander que la municipalité de Campbell's Bay reconsidère et que le montant soit réduit de 15 % à 10 %;

Attendu que la municipalité de Litchfield recommande également à la municipalité de Campbell's Bay de conclure une entente avec certains contribuables de Litchfield qui ont reçu des services de la municipalité de Campbell's Bay;

Attendu que la municipalité de Campbell's Bay a répondu à la résolution 2020-05-93 envoyée le 5 mai 2020 par le biais d'une résolution #100-05-2020 indiquant que la taxe d'administration restera à 15 % et demander qu'elle soit payée immédiatement;



**MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**JUIN 2020**

**Attendu que le conseil de la municipalité de Litchfield a pris toutes les mesures appropriées pour demander la réduction des frais d'administration exigés par la municipalité de Campbell's Bay pour les services fournis à certains contribuables de Litchfield;**

**Par conséquent,**

**Il est proposé Emile Morin et résolu à l'unanimité d'envoyer une copie de la résolution de Campbell's Bay ainsi que la facture à certains contribuables de Litchfield recevant les services de la municipalité de Campbell's Bay.**

**\*Il est à noter que, selon la loi, la municipalité de Campbell's Bay ne peut pas facturer directement les contribuables de Litchfield.**

**Adopté**

**LEVÉ DE LA SÉANCE**

**2020-06-107**

**Il est proposé par Joe Bélanger et résolu à l'unanimité de clore la séance à 19 h 09.**

**Adopté**

---

**Colleen Larivière  
Mairesse**

---

**Julie Bertrand  
Directrice générale**



**MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**JUIN 2020**